

Dossier de Préinscription - 2020 / 2021

Classe de :

Photo
Récente
de
l'élève



MAISON FAMILIALE RURALE
5 Rue de la Cure
26300 CHATEAUNEUF/ISERE
Tél : 04.75.71.88.00 – Fax : 04.75.71.87.73
E-Mail : mfr.chateauneuf@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfr-chateauneuf.fr

Renseignements sur l'élève

Nom : Prénom(s) :

Sexe : Féminin Masculin N° INE.....

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable de l'élève : E-mail de l'élève :

Statut demandé pour l'année 20 - 21 : Interne Demi Pensionnaire

Année	Etablissement fréquenté		Classe	Diplôme obtenu
	Nom	Adresse		
2019-2020				
2018-2019				

Renseignements sur la famille

PERE	MERE
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Profession :	Profession :
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
Portable :	Portable :
Téléphone travail :	Téléphonetravail :
E-mail :	E-mail :

SITUATION DES PARENTS : Mariés Divorcés Séparés Veuf –Veuve
Célibataire Pacsés Vie maritale Remariés

REPRESENTANT LEGAL (autorité décisionnelle détenue par)

Les Parents Le Père seulement La Mère seulement Autre (à préciser) :

ENVOI DES BULLETINS SCOLAIRES : Les Parents La Mère seulement Le Père seulement

AUTRE INTERLOCUTEUR : Educateur Assistante sociale Autre (à préciser) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

La familles'engage en cas d'inscription:

☞ **à régler ce jour** les frais d'inscription de 50,00 Euros et d'adhésion de 100,00 Euros pour l'année 2020/2021. Si je renonçais finalement à inscrire mon fils, ma fille dans l'établissement, ces sommes ne me seraient pas restituées.

☞ **à régler** en totalité les frais de formation, d'hébergement, de restauration, même en cas d'absence de longue durée conformément aux conditions stipulées dans le contrat financier.

Toute inscription ne sera définitive qu'après confirmation écrite de la MFR et après le versement des frais d'inscription et d'adhésion d'un montant de 150 €.

Date : / /

Signature du Représentant Légal

Signature du Jeune